

«Lepervenche» ne reviendra pas en gare

Le théâtre Volland comptait reprendre dès le 8 avril la pièce « Lepervenche » créée en 1990 sur le site de l'ancienne gare de la Grande Chaloupe. Ce projet a provoqué une

levée de boucliers chez les habitants de cet écart, furieux d'être toujours privés d'eau courante, mais aussi soucieux de préserver leur tranquillité. Devant les risques d'affronte-

ments, la ville de Saint-Denis a décidé hier de ne pas autoriser l'organisation du spectacle.

PAGE 15

« LEPERVENCHE » NE REVIENDRA PAS A LA GRANDE CHALOUPÉ

Ticket de quai refusé pour Volland

Les dés sont désormais jetés : le train « Lepervenche » ne pourra pas entrer en gare de la Grande Chaloupe comme le prévoyait le Théâtre Volland. Malgré plusieurs tentatives de médiation, la population de cet écart, hostile au projet et la ville de Saint-Denis, a décidé, hier, de ne pas autoriser la troupe d'Emmanuel Genvrin à installer ses tréteaux sur le site.

TIRANT admirablement partie du site de l'ancienne gare de la Grande Chaloupe, le spectacle « Lepervenche » avait été un des grands succès du Théâtre Volland, en 90, 91 et 92. Cette pièce qui mettait les spectateurs en scène, après leur avoir fait prendre le train-longtemps à La Possession pour se rendre sur le site, était restée dans toutes les mémoires et sa remise sur rails prévue début avril était très attendue. Un gros galet est venu bloquer les bielles de la locomotive avec le mouvement de rejet qui s'est manifesté du côté de la population locale. Pourquoi organise-t-on à coups de subventions un tel spectacle alors qu'il n'y a soi-disant pas d'argent pour amener l'eau courante jusqu'à nous ? Telle a été la réaction des familles habitant sur place et qui ne sont ravitaillées que par des camions-citernes, les sources étant depuis longtemps à sec.

De l'eau sinon rien

S'estimant ignorés depuis trop longtemps, les habitants de la Grande Chaloupe savaient bien qu'en bloquant la reprise de la pièce ils tenaient un moyen efficace de se faire entendre. « De l'eau ? Mais si il y en a », répliquaient les responsables de la troupe Volland en organisant le



Trois années durant, la pièce « Lepervenche » avait redonné vie à la gare de la Grande Chaloupe mais les habitants du quartier ont préféré préserver leur tranquillité.

19 mars une séance de dégustation avec de l'eau captée au forage du Lazaret. Mais, même en faisant jaillir l'eau du rocher, « Moïse » Genvrin n'est pas parvenu à convertir son monde. Ce forage avait été délaissé en son temps parce que la nappe d'eau atteinte était trop salée et si les quelques verres prélevés en surface étaient effectivement potables le miracle ne pouvait avoir lieu. Retour donc à la case départ : chacun campait sur ses positions, malgré une série de réunions de concertation restées infructueuses.

Mais même si du côté des responsables de la mairie, on commençait enfin à évoquer les solutions techniques envisageables pour amener l'eau courante jusqu'à La Grande Chaloupe, le village d'irréductibles trouvait d'autres raisons à son refus. Pas question d'accepter les nui-

sances provoquées par les spectacles, martelaient les opposants au projet avant qu'on ne passe démocratiquement au vote. Jeudi dernier donc une consultation électorale venait confirmer l'opposition générale : avec 32 voix contre, 14 pour et 3 bulletins nuls, le verdict de l'urne était incontournable.

Risques de troubles

Vox populi, vox dei : le vieil adage est encore plus vrai quand approche des élections municipales et les élus dionysiens n'ont pas voulu prendre de risques. Invoquant le risque de troubles à l'ordre public, Firmin Lacpatria, adjoint chargé de la culture, annonçait, hier, à Emmanuel Genvrin que l'autorisation de jouer la pièce n'était pas accordée. « C'est une décision que nous regrettons », confiait, hier, le deuxième adjoint, Mickaël Navet, « Nous avons tout fait pour débloquer la situation mais il semble que le refus se cristallise sur la personne de monsieur Genvrin. Dans le passé, il n'a pas fait preuve de suffisamment de diplomatie et nous sommes maintenant en présence d'un conflit ouvert avec les habitants. Devant la menace de troubles qui devenait bien réelle il n'y avait pas d'autre solution. » Et pour pallier au manque de sa troupe pour qui ce maintien sur la voie de garage est un rude coup. « Au total nous enregistrons une perte sèche de 80.000 francs », déclare le directeur du théâtre en rappelant que les affiches et les programmes étaient déjà imprimés et que tout le monde s'était déjà beaucoup investi dans cette reprise. « Délicia Perrine, l'actrice principale, était revenue de Paris exprès et la première représentation était prévue pour le 8 avril. Maintenant le problème est de savoir ce que nous allons faire, il y a au total 23 personnes qui risquent

de se trouver en chômage technique », ajoute Emmanuel Genvrin tout en refusant de faire trop de commentaires sur cette affaire qu'il qualifie d'ubuesque. « A Paris on fête la Nuit des Molières et au même moment voilà ce que l'on fait pour le théâtre à La Réunion. »

Pas question pour autant de rester les roues bloquées sur le ballast. Le Théâtre Volland travaille déjà sur un projet sorti des cartons dès qu'il est apparu que les choses se bloquaient du côté de la Grande Chaloupe : la reprise de « Millennium Apsara » dans le cadre de l'ancienne usine de Jeumon. « Nous avons commencé les répétitions cette semaine. Il va falloir jongler un peu, en fonction des travaux de réfection de Jeumon qui doivent être entamés prochainement mais il n'y a pas d'autre solution si on veut continuer à vivre », souligne le créateur de la troupe Volland.

Cette nouvelle interprétation de « Millennium » sera différente de celle qui fut présentée à Champ-Fleuri, au Tampon mais aussi lors du sommet de la Francophonie en octobre 93. Les acteurs venaient alors de tous horizons mais cette fois c'est avec une distribution entièrement réunionnaise que la pièce sera reprise dès que sera obtenu l'accord de l'ODC qui était coproducteur de cette création. Si tout se passe bien la première représentation est prévue le 21 avril.

Du côté des habitants de la Grande Chaloupe on ne cache pas sa satisfaction devant la décision prise par la municipalité de Saint-Denis. « Les précédents spectacles avaient laissé trop de mauvais souvenirs, les gens n'avaient plus envie de supporter à nouveau le bruit », souligne Jean-Bernard Ramouche le président de l'association de la Grande Chaloupe avant d'ajouter que la « Fête tang » organisée sur le site ce prochain week-end n'en aura que plus de retentissement. Réunis autour du civet de la victoire, les habitants du village d'irréductibles auront une raison de plus pour festoyer dimanche, comme dans la dernière image d'un album d'Astérix. Le retour de Lepervenche n'aura pas lieu et ils pourront à loisir savourer une tranquillité assurée pour longtemps. Reste à savoir maintenant si en plus de cette quiétude ils auront enfin de l'eau au robinet.

Thierry BARRA



Emmanuel Genvrin en sa confirmation hier : l'accès aux quais de la Grande Chaloupe lui est interdit. Du coup le théâtre Volland se replie sur Jeumon où il prépare la reprise de « Millennium Apsara »

« Millennium » à Jeumon fin avril

Au point où en étaient arrivées les choses, la décision annoncée, hier, n'a pas été réellement une surprise pour Emmanuel Genvrin et les membres de sa troupe pour qui ce maintien sur la voie de garage est un rude coup. « Au total nous enregistrons une perte sèche de 80.000 francs », déclare le directeur du théâtre en rappelant que les affiches et les programmes étaient déjà imprimés et que tout le monde s'était déjà beaucoup investi dans cette reprise. « Délicia Perrine, l'actrice principale, était revenue de Paris exprès et la première représentation était prévue pour le 8 avril. Maintenant le problème est de savoir ce que nous allons faire, il y a au total 23 personnes qui risquent

Le QUOTIDIEN

Mercredi 29 mars 1995

Prix : 5,00 F

N° 5 640 - 19^e année